



MA CHALONS- EN-CHAMPAGNE

UNE SEULE COULEUR : BLEU

Châlons en champagne, le 17 septembre 2020.

Hier matin, notre collègue M. du Quartier Arrivant a malheureusement vécu un épisode traumatique.

Alors que, suite à un appel voyant, celui-ci refusait de faire passer tabac et café d'une cellule à une autre, le détenu demandeur s'est permis de l'insulter et de le menacer de représailles à l'extérieur. Pire encore, allant plus loin dans l'abject, l'individu s'est mis à imiter le singe, tant dans le geste que dans les cris, afin d'humilier plus encore notre collègue.

Face à cet énergumène, l'agent victime, mais également l'agent qui l'accompagnait, ont eu une attitude professionnelle, en refusant de répondre à ces provocations odieuses.

Juste après les faits, le collègue a été pris en charge par la hiérarchie, et tout le nécessaire a été rapidement mis en place afin qu'il puisse aller déposer plainte.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tout l'encadrement qui a apporté très rapidement soutien et assistance à notre collègue, ainsi que tous les surveillants qui ont eu une parole ou une présence réconfortante pour lui.

Nous attendons de la **Justice** une condamnation pénale ferme et exemplaire pour l'auteur de ces actes infâmes, afin que l'envie de recommencer lui passe définitivement !

Les personnels pénitentiaires n'ont qu'une seule couleur, le bleu, et ils doivent tous être traités et respectés de la même façon !

Pour le Bureau Local,
Julien SOHIER.